Guide pro se pour faire appel d'une décision d'un juge de l'immigration

MOTS IMPORTANTS À CONNAÎTRE

Board of Immigration Appeals (BIA): Le BIA examine les affaires d'immigration aux États- Unis. Le BIA fait partie de l'Office exécutif de révision de l'immigration, qui relève du Département de la Justice. Le BIA n'est pas l'ICE.

Form EOIR-26: Un EOIR-26 est le numéro de formulaire associé à l'« Avis d'appel d'une décision d'un juge de l'immigration » (Notice of Appeal from a Decision of an Immigration Judge), qui est le formulaire que vous devez remplir et envoyer par courrier postal aux États- Unis pour informer le BIA que vous faites appel de la décision du tribunal de l'immigration dans votre affaire. Le formulaire EOIR-26 peut être trouvé ici : https://www.justice.gov/eoir/file/eoir26/dl

Filing Fee: Vous devez payer \$1,010 par chèque ou mandat postal pour déposer un appel, sauf si vous êtes admissible à une dispense de frais (voir ci-dessous).

Form EOIR-26A (Fee Waiver Request): Une demande de dispense de frais (Fee Waiver Request), ou formulaire EOIR-26A, est disponible pour les non-citoyens qui ne peuvent pas payer les \$1,010 nécessaires pour déposer un appel. Le formulaire de dispense de frais vous permet de demander au BIA de supprimer ces frais de dépôt. Si le BIA accepte la dispense, vous n'aurez pas à payer. Le BIA n'accordera pas la dispense si vous n'avez pas rempli et envoyé par courrier le formulaire de dispense en même temps que votre formulaire EOIR-26 Avis d'appel. Le formulaire de dispense de frais est un court formulaire que vous pouvez trouver ici : https://www.justice.gov/eoir/page/file/1237856/dl. Vous trouverez des instructions

ICE/DHS: Immigration and Customs Enforcement (ICE) est l'agence qui vous a placé en procédure d'expulsion et en détention. ICE fait partie du Département de la Sécurité intérieure des États-Unis (DHS).

détaillées pour remplir ce formulaire à la fin de ce document, à la page 18.

Immigration Judge (IJ): La personne qui décidera de votre affaire. Les juges tiennent des audiences dans la salle d'audience et portent une toge noire. Ils doivent examiner les faits de votre affaire et appliquer la loi de manière équitable. Les juges ne travaillent pas pour ICE.

Office of Principal Legal Advisor (OPLA): Le bureau au sein de l'ICE qui représente le gouvernement dans les procédures d'expulsion. Chaque fois que vous soumettez une copie de votre appel, un mémoire supplémentaire ou un changement d'adresse au tribunal de l'immigration ou au BIA, vous devez également envoyer une copie de ces documents à l'OPLA.

Respondent: Au tribunal de l'immigration, le « défendeur » (respondent) est la personne dont le gouvernement affirme qu'elle est expulsable du pays.

FOIRE AUX QUESTIONS

Qu'est-ce qu'un appel?

Lorsque vous n'êtes pas d'accord avec la décision d'un juge de l'immigration, un appel permet au BIA d'examiner la décision du juge et de déterminer s'il y a eu une erreur dans votre affaire. Une fois que le BIA a examiné l'affaire, il rendra sa décision et vous l'enverra par courrier. Le BIA peut :

- a. « Rejeter » (Dismiss) votre appel, ce qui signifie que le BIA est d'accord avec la décision du juge de l'immigration dans votre affaire ;
- b. « Infirmer » (Reverse) la conclusion ou la décision du juge de l'immigration, ce qui signifie que le BIA n'est pas d'accord avec une partie ou la totalité de la décision du juge. Le BIA précisera quelle partie de la décision du juge est annulée et indiquera clairement s'il accorde une forme d'allègement en matière d'immigration ;
- c. « Renvoyer » (Remand) l'affaire au juge de l'immigration. Cela se produit généralement lorsque le BIA décide que le juge de l'immigration doit effectuer des recherches supplémentaires sur les faits. Le BIA précisera quelle partie de l'affaire nécessite un témoignage ou un examen supplémentaire. Il donnera pour instruction au juge de rendre une nouvelle décision et pourra parfois exiger que le juge organise des audiences supplémentaires dans l'affaire.

Quel est le date limite pour introduire un appel?

La procédure d'appel doit être commencée rapidement. Votre avis d'appel doit être **REÇU** par le BIA <u>dans les 30 jours suivant la décision du juge de l'immigration</u>. Si vous voulez que le BIA examine votre affaire, il est très important d'envoyer un « Avis d'appel » (Notice of Appeal), formulaire EOIR-26, avant la date limite. Comme le courrier peut connaître des retards imprévus, même avec un envoi express ou prioritaire, vous devriez envoyer l'avis dès que possible après la décision du juge afin de vous assurer que le BIA le **REÇOIVE** <u>dans les 30 jours suivant la décision du juge</u>. L'Avis d'appel est un court formulaire qui indique généralement les raisons pour lesquelles vous pensez que le juge de l'immigration a commis une erreur. Ce guide fournit des informations supplémentaires pour remplir ce formulaire.

Pour calculer la date limite de votre appel, identifiez la date à laquelle le juge de l'immigration (IJ) a rendu la décision dans votre affaire. Le délai de 30 jours pour faire appel est calculé en jours calendaires, y compris les week-ends. Par exemple, si la décision du juge de l'immigration a été rendue le 5 juin 2024, vous devez déposer votre appel au plus tard le 5 juillet 2024. Ou, si votre décision a été rendue le 5 février 2025, 30 jours plus tard correspond au 7 mars 2025. Si votre appel n'est pas **REÇU** dans les 30 jours, vous ne pourrez pas contester directement la décision du juge de l'immigration dans votre affaire.

Si votre date limite (le dernier jour du délai de 30 jours) tombe un week-end ou un jour férié fédéral, votre appel doit être déposé le premier jour ouvrable suivant le week-end ou le jour férié.

Ai-je besoin d'un avocat pour faire appel?

Non, vous n'êtes pas obligé d'avoir un avocat pour déposer un appel. Si vous souhaitez faire appel de votre affaire avec l'aide d'un avocat mais que vous ne trouvez personne pour vous aider avant la date limite de votre appel, <u>il est essentiel que vous soumettiez vous-même un formulaire « Avis d'appel » dûment rempli.</u> Dans le formulaire « Avis d'appel », vous pouvez indiquer au BIA que vous souhaitez soumettre des arguments supplémentaires plus tard. Si vous trouvez un avocat, celuici pourra encore présenter des arguments en votre nom, tant que vous avez fait appel dans les délais. Vous trouverez plus d'informations sur les organisations qui aident dans les appels auprès du BIA à l'adresse suivante : https://www.immigrationadvocates.org/legaldirectory/.

Un appel coûte-t-il de l'argent ?

Oui. Les frais de dépôt s'élèvent actuellement à \$1,010 pour déposer un appel. Il existe un formulaire de demande de dispense de frais. Vous trouverez plus d'informations sur la dispense de frais dans la section « REQUESTING A FEE WAIVER WITH FORM EOIR-26A » de ce guide, à partir de la page 18.

Qui peut faire appel?

Si un juge de l'immigration a rendu une décision dans votre affaire avec laquelle vous n'êtes pas d'accord, vous pouvez probablement faire appel. Si votre affaire a été examinée en même temps que celle d'autres membres de votre famille, chaque personne est un défendeur (Respondent) distinct qui peut également faire appel. S'il y a d'autres défendeurs, comme des membres de votre famille, inclus dans votre affaire, assurez-vous d'indiquer leurs informations sur chaque formulaire. Si chaque défendeur individuel n'est pas inclus, il perdra la possibilité de faire appel de son affaire.

Lorsque le juge de l'immigration rend sa décision, il vous demandera généralement si vous acceptez cette décision. Si vous n'êtes pas d'accord, <u>vous devez lui dire que vous souhaitez « réserver » (reserve) ou conserver votre droit de faire appel.</u> Vous n'êtes pas obligé de déposer un appel même si vous dites au juge que vous souhaitez « réserver » l'appel. Si vous dites au juge que vous ne voulez pas « réserver » votre droit de faire appel, vous avez « renoncé » à ce droit. Si la décision d'un juge de l'immigration vous a été envoyée par écrit et par courrier, vous avez le droit de déposer un formulaire EOIR-26 et de faire appel de la décision.

Quand pouvez-vous être expulsé après qu'un juge de l'immigration (IJ) a ordonné votre renvoi ?

Vous disposez de 30 jours pour déposer un appel auprès du BIA, et pendant ce délai vous ne pouvez pas être expulsé. **MAIS**, si vous n'avez pas « réservé » votre appel et que vous avez « renoncé » à votre droit de faire appel, l'ICE peut vous expulser immédiatement.

Si vous ne déposez pas le formulaire EOIR-26 dans le délai de 30 jours ou si vous ne réservez pas votre droit de faire appel, vous renoncerez à ce droit et la décision du juge de l'immigration dans votre affaire deviendra définitive. Si le juge a ordonné votre expulsion des États-Unis, l'ICE vous contactera pour planifier votre départ. Si vous

réservez votre droit de faire appel, l'ICE doit attendre l'expiration de ce délai de 30 jours. Une fois que l'ordonnance devient définitive parce que vous n'avez pas fait appel ou n'avez pas réservé l'appel lors de votre audience finale, vos options pour faire examiner votre affaire seront plus limitées. Veuillez vous référer au chapitre 6.4 du Immigration Court Practice Manual, https://www.justice.gov/eoir/reference-materials/ic/chapter-6/4, pour comprendre vos droits dans le processus d'expulsion si vous choisissez de ne pas faire appel ou si vous renoncez à votre droit d'appel.

Si vous déposez le formulaire EOIR-26 Avis d'appel, votre ordonnance d'expulsion sera automatiquement suspendue, ce qui signifie que le gouvernement ne peut pas vous expulser tant que l'appel est en cours. Si vous êtes en détention d'immigration, vous resterez probablement détenu pendant la durée de votre appel.

Si vous avez obtenu un départ volontaire, le dépôt d'un appel « suspend » ou met en pause l'ordonnance du juge de l'immigration, de sorte que le délai pour partir est également suspendu. Une fois que l'appel est reçu par le BIA, vous ne pouvez pas être accusé de ne pas être parti. Si le BIA rejette l'appel, la politique générale est de rétablir la période de départ volontaire et d'accorder le même délai pour quitter le pays.

Comment faire appel?

Faire appel comporte six étapes principales :

- 1) La réservation de votre droit de faire appel devant le juge de l'immigration (IJ)
- 2) Le remplissage d'un Avis d'appel, formulaire EOIR-26
- 3) L'envoi de votre formulaire et des \$1,010 de frais de dépôt ou d'une demande de dispense de frais dûment remplie au BIA.
- 4) L'envoi d'une copie de votre Avis d'appel à l'OPLA pour informer le gouvernement que vous n'êtes pas d'accord avec la décision du juge de l'immigration (IJ).
- 5) Le fait de s'assurer que le BIA reçoive votre Avis d'appel dans les 30 jours suivant la décision du juge de l'immigration (IJ).
- 6) La conservation d'une copie de tous les documents pertinents pour vous-même.

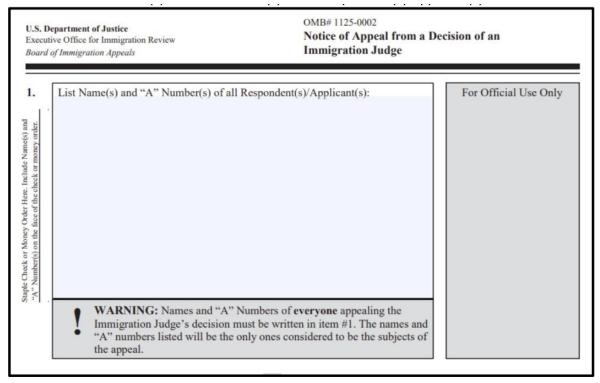
Les pages suivantes expliquent comment remplir chaque partie du formulaire EOIR-26.

<u>COMMENT REMPLIR LE FORMULAIRE EOIR-26 – AVIS D'APPEL</u>

Pour faire appel d'une décision d'un juge de l'immigration, vous devez déposer le formulaire EOIR-26, disponible à l'adresse suivante : https://www.justice.gov/eoir/file/eoir26/dl. Le formulaire EOIR-26 doit être rempli en anglais.

Veuillez avoir avec vous tous les documents que vous avez reçus du tribunal de l'immigration pendant que vous répondez à ces questions.

Question 1: List Name(s) and "A" Number(s) of all Respondent(s)/Applicant(s) (Indiquez le(s) nom(s) et le(s) numéro(s) « A » de tous les répondants/ demandeurs.)



 D'abord, écrivez votre nom complet et légal dans la case. Ensuite, à côté de votre nom, écrivez votre numéro A. Votre numéro A se trouve sur vos documents du tribunal et est indiqué comme « A » suivi de 7 à 9 chiffres. Voici un exemple de la façon dont il doit être écrit :

« John Doe, A 123-456-789 »

S'il y a d'autres défendeurs (Respondents) dans l'affaire qui font également appel de la décision du juge de l'immigration, ajoutez leurs noms et leur numéro A à la liste. Il est courant d'avoir plusieurs défendeurs, en particulier lorsque votre affaire concerne votre enfant, votre conjoint ou vos parents. Voici un exemple de la façon dont cela doit être écrit lorsque plusieurs défendeurs font appel :

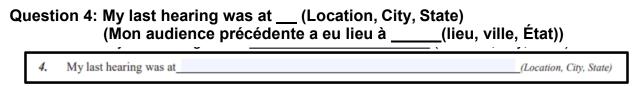
« John Doe, A 123-456-789 Jane Doe, A 987-654-321 James Doe, A 000-111-222 »

• N'écrivez pas dans la case grise indiquée « Réservé à l'usage officiel uniquement ».

- La case « AVERTISSEMENT » (WARNING) explique que si vous n'indiquez pas tous les défendeurs (Respondents) qui font appel, seuls les noms et numéros A inscrits dans le formulaire seront inclus dans l'appel.
- Notez qu'en marge de la page, il est indiqué : « Agrafer le chèque ou le mandatposte ici. Inscrire le(s) nom(s) et le(s) numéro(s) A sur le recto du chèque ou du mandat-poste.
 - » Si vous ne remplissez pas le formulaire de dispense de frais EOIR-26A, joignez alors votre paiement de l'appel à cet endroit. Les étapes précises pour le paiement commencent à la page 18 de cette ressource.

Quest	on 2: I am (Je suis)
2.	I am the Respondent/Applicant DHS-ICE (Mark only one box.)
• Quest	Cette question demande qui vous êtes. Vous ne devez cocher qu'une seule case. Vous devez cocher la case « Défendeur/Demandeur » (Respondent/Applicant). Ne cochez pas la case « DHS-ICE ». ion 3: I am (Je suis)
3.	I am DETAINED NOT DETAINED (Mark only one box.)

 Cette question demande si vous êtes actuellement détenu ou non détenu. Être détenu (detained) signifie que vous êtes placé en détention par l'ICE. Vous ne devez cocher qu'une seule case.



- Cette question demande où a eu lieu votre dernière audience au tribunal.
 Vous devez indiquer le lieu, la ville et l'État où elle s'est tenue. Voici un exemple de la façon dont cela doit être écrit :
 - « Bishop Henry Whipple Federal Building, Fort Snelling, MN »

Question 5: What Decision are you appealing? (Quelle décision contestez-vous ?)

What decision are you appealing?		
Mark only one box below. If you want to appeal more than one decision Appeal (Form EOIR-26).	on, you must use more than one Notice of	
I am filing an appeal from the Immigration Judge's decision in merits proceedings (example: removal, deportation, exclusion, asylum, etc.) dated		
I am filing an appeal from the Immigration Judge's decision in be rovision before the Immigration Court? I am filing an appeal from the Immigration Judge's decision in be rovision before the Immigration Court? Yes.	Did DHS invoke the automatic stay	
I am filing an appeal from the Immigration Judge's decision deny to reconsider dated	ing a motion to reopen or a motion	
(Please attach a copy of the Immigration Judge's deci-	sion that you are appealing.)	
Page 1 of 3	Form EOIR-26 Rev. Nov. 2022 Exp. Jan. 2026	

- Vous ne devez cocher qu'une seule case, et non plusieurs.
- S'il y a plusieurs décisions que vous souhaitez contester, vous devez utiliser plus d'un Avis d'appel. Chaque Avis d'appel doit porter sur une seule décision distincte à contester.
- Cochez la première case si vous faites appel de la décision d'un juge de l'immigration dans le cadre d'une procédure au fond. Les procédures au fond comprennent les procédures relatives à l'asile, au renvoi, à l'expulsion ou à l'exclusion. Vous devez connaître la date de l'audience au cours de laquelle le juge de l'immigration (IJ) a rendu la décision que vous souhaitez contester. La date doit être inscrite au format Mois/Jour/Année.
- Cochez la deuxième case si vous faites appel de la décision d'un juge de l'immigration dans le cadre d'une procédure de caution (bond proceedings). Les procédures de caution sont celles où un juge de l'immigration décide si un défendeur (Respondent) détenu doit être libéré de détention et, si oui, quel montant de caution il doit payer. Vous devez connaître la date de l'audience de caution. La date doit être inscrite au format Mois/Jour/Année. Ne cochez pas les cases intitulées « Yes » ou « No », car elles sont réservées à l'usage du DHS uniquement.
- Cochez la troisième case si vous faites appel de la décision d'un juge de l'immigration refusant une requête en réouverture (motion to reopen) ou une requête en réexamen (motion to reconsider). Par exemple, si vous avez demandé au juge de rouvrir votre affaire après avoir manqué une audience et que le juge de l'immigration a rendu une ordonnance d'expulsion dont vous avez eu connaissance plus tard. Vous devez connaître la date de la décision du

juge refusant la requête. La date doit être inscrite au format Mois/Jour/Année.

Question 6: The reasons for the appeal (Les motifs de l'appel)

(Attach additional sheets if necessary)

- Cette question vous demande d'indiquer les raisons pour lesquelles vous faites appel de la décision du juge de l'immigration. Par exemple, le juge de l'immigration peut ne pas avoir appliqué la règle juridique correcte, avoir mal appliqué la loi ou avoir mal compris les faits de votre affaire.
 - o REMARQUE IMPORTANT: Vous ne pouvez pas faire appel d'une décision d'un juge de l'immigration à l'aide de ce formulaire si la décision était fondée sur une crainte raisonnable (Reasonable fear) 8 C.F.R. § 1208.31(g)(1), une crainte crédible (Credible fear) 8 C.F.R. § 1208.30(g)(2)(iv)(A), ou un contrôle de statut revendiqué (Claimed status review) 8 C.F.R. § 1235.3(b)(5)(iv). Si vous souhaitez contester un refus à l'issue d'un entretien pour crainte raisonnable ou crainte crédible, vous devez immédiatement demander un réexamen par un juge de l'immigration et contacter un avocat dès que possible. Ce guide explique ce qui peut se passer après une décision concernant une crainte crédible : https://abaprobar.org/wp-content/uploads/2023/02/CFI-ENG.pdf. Des informations supplémentaires sur la demande de réexamen d'un refus pour crainte crédible (Credible fear) ou crainte raisonnable (Reasonable fear) peuvent être trouvées ici : https://firrp.org/media/CFI-RFI-denied.pdf.

- 1. Rassembler et examiner les informations de votre affaire. Il est important que vos raisons d'appel soient fondées sur le dossier de la procédure (record of proceedings) et sur la décision que le juge a rendue dans votre affaire. Il existe plusieurs façons d'examiner le dossier afin de décider si vous voulez faire appel de la décision du juge :
 - Examiner la décision écrite du juge de l'immigration : La décision peut être très détaillée, comprenant un résumé écrit des preuves et les raisons précises pour lesquelles le juge a statué sur votre crédibilité, sur la valeur des preuves et sur les mesures de protection accordées ou refusées (relief).
 - Écouter l'enregistrement de l'audience : Il peut aussi s'agir d'une ordonnance écrite qui ne contient pas de détails sur votre affaire. Cela se produit généralement lorsqu'un juge rend une décision orale que vous avez entendue lors de votre audience. Dans ce cas, il est important d'écouter le dossier de procédure (Record of Proceeding) de l'audience. Vous pouvez demander une copie numérique de l'enregistrement de l'audience en envoyant un courriel à l'EOIR : mailto:EOIR.BIA.ROP.Requests@udoj.gov
 - Lire les preuves figurant dans le dossier : Le juge de l'immigration doit avoir examiné attentivement les documents que vous et l'OPLA (l'avocat représentant le gouvernement) avez soumis dans votre affaire. Vous devriez avoir conservé des copies de ce que vous avez remis au juge, et l'OPLA devrait vous avoir fourni des copies de tout ce qu'il a soumis au tribunal. Vous pouvez demander une copie complète des documents de votre dossier en utilisant le formulaire EOIR-59. Vous pouvez en savoir plus ici : https://www.justice.gov/eoir/ROPrequest. Vous devriez faire cette demande immédiatement afin d'avoir la meilleure chance de la recevoir avant la date limite de 30 jours pour votre appel. Les demandes FOIA (Freedom of Information Act) prennent souvent plus de 30 jours, et vous devez quand même déposer votre appel dans les délais, que vous ayez reçu une réponse ou non.
 - Comparer les notes d'audience avec le dossier du tribunal: Si vous ou une autre personne présente dans la salle d'audience avez pris des notes pendant l'audience, cela peut vous aider à vous rappeler ce qui a été dit et les problèmes que vous avez remarqués. Il est important de comparer attentivement vos notes avec tout document que vous ou l'avocat du gouvernement avez remis au tribunal avant l'audience finale, lorsque vous préparez votre appel ou tout autre argument écrit que vous enverrez ensuite au BIA.
 - Remarque concernant les transcriptions d'audience : Vous n'aurez pas la possibilité de lire les transcriptions de l'audience, c'est-à-dire le compte rendu écrit (transcript), avant d'avoir déposé votre appel. Une fois que vous aurez ce compte rendu écrit, il sera important et utile de le

lire pour voir si vous identifiez des erreurs supplémentaires. Afin de conserver la possibilité de fournir d'autres raisons d'appel après avoir pu lire la transcription, vous devez inclure une déclaration à la fin de la question 6 disant : « Le défendeur (Respondent) se réserve le droit de soulever des arguments supplémentaires dès réception de la transcription. »

- 2. Identifier les erreurs dans la décision du juge de l'immigration : Il peut être difficile et décourageant d'identifier et d'expliquer des erreurs suffisantes pour justifier un appel. Rappelez-vous que vous avez le droit de faire appel de votre affaire si vous pensez que le juge a pris une mauvaise décision. Vous aurez également l'occasion de fournir plus d'explications dans votre mémoire juridique (legal brief) après avoir déposé l'Avis d'appel (Notice of Appeal). Voici quelques questions à considérer lorsque vous examinez le dossier :
 - o Si vous avez demandé un interprète, pouviez-vous le comprendre ?
 - Y a-t-il eu des moments où le juge de l'immigration a interrompu votre témoignage avant que vous ayez terminé ?
 - Tous vos témoins ont-ils eu la possibilité de témoigner ? Si ce n'est pas le cas, le juge a-t-il donné une bonne raison pour ne pas leur permettre de témoigner ?
 - Si le juge a permis aux témoins de fournir une déclaration écrite mais pas de témoignage oral, y a-t-il des informations supplémentaires que le témoin aurait pu donner et qui n'étaient pas entièrement expliquées dans la déclaration écrite
 - ? Le juge a-t-il écarté la déclaration écrite ou ne l'a-t-il pas mentionnée du tout dans sa décision ?
 - Y avait-il des preuves importantes dans votre affaire que le juge n'a pas mentionnées dans sa décision ?
 - L'avocat de l'ICE/OPLA a-t-il été excessivement agressif dans ses questions ? Avez-vous eu l'impression qu'il vous harcelait et que le juge ne l'arrêtait pas ? Y avait-il des éléments importants pour votre affaire que vous avez eu trop peur de dire à cause de la manière dont le juge ou l'ICE vous traitait ?
 - Avez-vous eu un problème de santé mentale ou médicale qui vous a empêché de bien comprendre ce qui se passait pendant l'audience ?
 - Avez-vous demandé à faire une pause pendant l'audience et le juge ne l'a pas autorisée ?
 - Le juge a-t-il déformé le témoignage que vous avez fourni ? Si la décision du juge mentionne une incohérence dans votre témoignage (soit dans la façon dont vous avez expliqué les choses pendant l'audience, soit entre ce que vous avez dit et les documents du dossier), le juge vous a-t-il donné l'occasion de vous expliquer ? Pensez-vous que le dossier était clair, mais que le juge a mal compris les preuves ou s'en est souvenu de manière incorrecte et a ainsi rendu une mauvaise décision ?

- 3. **Déterminer le type d'erreurs :** Tout d'abord, indiquez si vous faites appel parce que le juge de l'immigration n'a pas appliqué la bonne règle juridique ou n'a pas compris comment fonctionne la règle juridique qu'il a utilisée, ou parce qu'il n'a pas compris les faits de votre affaire. Si vous pensez que le juge de l'immigration n'a pas correctement appliqué la règle juridique et n'a pas compris les faits de votre affaire, écrivez les deux.
- 4. Rédigez vos arguments: Vous pouvez écrire vos arguments directement dans la case prévue pour la question 6 du formulaire ou sur une feuille séparée. Si vous souhaitez joindre une réponse plus longue à la question 6, ces documents doivent être rédigés en anglais et comporter votre nom et votre numéro A. Si l'un des documents que vous soumettez a été traduit en anglais, vous devez inclure une déclaration du traducteur indiquant que celui-ci est compétent et que la traduction est fidèle et exacte. Vos arguments doivent comprendre trois parties essentielles:
 - a. Le type d'erreur commise par le juge ;
 - b. L'erreur précise dans la décision ou la violation de procédure ;
 - c. La réparation que vous demandez.

Exemple de structure :

"The IJ made a [erreur juridique ou factuelle (legal/factual error), abus de pouvoir discrétionnaire (abused their discretion), ou violation de la procédure régulière (due process)]... when [expliquer l'erreur et son impact sur la conclusion dans la décision du juge de l'immigration].

The BIA should [infirmer la conclusion du juge de l'immigration (IJ) (reverse the IJ's finding) / renvoyer l'affaire pour appliquer la bonne norme juridique (remand to apply the correct legal standard) / renvoyer l'affaire pour corriger la violation de procédure (remand to correct the process violation)]."

EXAMPLE FRANCAIS: « Le juge de l'immigration (IJ) a commis une [erreur juridique ou factuelle / abusé de son pouvoir discrétionnaire / violé la procédure régulière] lorsqu'il/elle [expliquez l'erreur et son impact sur la conclusion de la décision du juge].

Le Bureau des appels en immigration (BIA) devrait [infirmer la conclusion du juge de l'immigration / renvoyer l'affaire afin d'appliquer la norme juridique correcte / renvoyer l'affaire afin de corriger la violation de procédure]. »

Question 7: Oral Argument (Plaidoirie orale)

7. Do you desire oral argument before the Board of Immigration Appeals?	Yes	No
---	-----	----

• Cette question demande si vous souhaitez demander une plaidoirie orale (oral argument). Une plaidoirie orale vous permet de présenter vos arguments devant

trois juges du BIA. Le BIA n'accorde généralement pas de plaidoirie orale dans la plupart des affaires et prend la majorité de ses décisions d'appel sur la base de l'examen des arguments écrits.

En général, les plaidoiries orales (oral arguments) sont présentées par des avocats. Si vous prévoyez de travailler avec un avocat à l'avenir, vous pouvez envisager de cocher
 « Oui ». Cela ne garantit pas que vous obtiendrez une plaidoirie orale.
 Cependant, si vous cochez « Non », vous ne pourrez pas demander de plaidoirie orale plus tard, même si vous travaillez avec un avocat et décidez que vous souhaitez en faire la demande.

Question 8: Separate Written Statement (Déclaration écrite séparée)

8.	Do you intend to file a separate written brief or statement after filing this Notice of Appeal?	Yes	No

- Cette question demande si vous souhaitez rédiger un mémoire écrit (brief), qui est une déclaration écrite destinée à appuyer votre affaire.
 - Dans un mémoire écrit (brief), vous expliquez plus en détail pourquoi le juge de l'immigration a rendu une mauvaise décision dans votre affaire.
 Cocher « Oui » à cette question vous donne plus de temps pour identifier vos arguments en détail, surtout si vous attendez encore le dossier de votre procédure (record of proceedings).
 - Si vous envisagez de chercher un avocat pour vous aider dans votre appel, cocher « Oui » à cette question donnera à l'avocat que vous engagez plus de possibilités de présenter des arguments précis à l'appui de votre appel.
- Cochez <u>une seule</u> case, pas plusieurs.
- Si vous répondez <u>« Oui » (YES)</u>, vous recevrez un calendrier de dépôt des mémoires (briefing schedule) de la part du BIA. Un calendrier de dépôt des mémoires indique la date à laquelle votre mémoire écrit (brief) doit être remis, et vous pouvez en trouver un exemple ici : https://help.asylumadvocacy.org/bia-briefing-schedule/.
- IMPORTANT: Si vous répondez « Oui » à cette question, vous devez soumettre un mémoire écrit (brief) ou une autre déclaration écrite. Si vous répondez « Oui » et que vous <u>ne rédigez pas</u> de mémoire (brief), le BIA peut rejeter votre affaire.
- Pour plus de détails sur ce qu'un mémoire (brief) doit contenir, consultez cette ressource: https://abaprobar.org/wp-content/uploads/2021/08/ABA_BIA-Appeals-Guide-English.pdf.
- Si vous avez répondu « Oui » à la question 7 (oral argument), vous devez également répondre « Oui » à cette question.

Question 9: Representation (Représentation)

9.	If you are unrepresented, do you give consent to the BIA Pro Bono Project to have your case
	screened by the Project for potential placement with a free attorney or accredited representative, which may include sharing a summary of your case with potential attorneys and Yes No
	accredited representatives? (There is no guarantee that your case will be accepted for placement
	or that an attorney or accredited representative will accept your case for representation)

- Cette question demande si vous avez un avocat.
- Si vous <u>n'avez pas</u> d'avocat, vous pouvez cocher <u>« Oui »</u> pour être considéré pour un avocat dans le cadre du projet pro bono du BIA (BIA Pro Bono Project). Le projet pro bono du BIA attribue des avocats gratuits aux défendeurs (respondents) sans avocat, mais il ne garantit pas une représentation.
 - Cependant, en juin 2025, il n'est pas certain que ce projet soit encore en cours. Nous vous recommandons donc de chercher une représentation ailleurs.
- Si vous cochez <u>« Oui »</u>, vous autorisez le BIA à fournir certaines informations concernant votre affaire à des avocats qui pourraient travailler avec vous dans le cadre du projet pro bono du BIA (BIA Pro Bono Project).
 - Il ne s'agit pas de toutes les informations de votre affaire ; ce n'est qu'un résumé de votre affaire.
- Cochez une seule case, pas plusieurs.

AVERTISSEMENT APRÈS LA QUESTION 9



WARNING: If you mark "Yes" in item #7, you should also include in your statement above why you believe your case warrants review by a three-member panel. The Board ordinarily will not grant a request for oral argument unless you also file a brief.

If you mark "Yes" in item #8, you will be expected to file a written brief or statement after you receive a briefing schedule from the Board. The Board may summarily dismiss your appeal if you do not file a brief or statement within the time set in the briefing schedule.

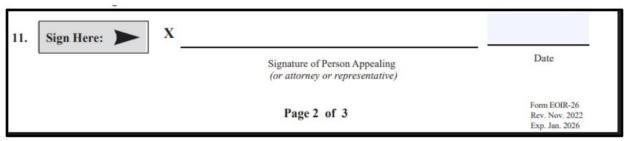
- Cet avertissement concerne la question 7 (plaidoirie orale) et la question 8 (mémoire écrit brief).
- Il vous rappelle que, si vous cochez <u>« Oui » (YES)</u> à la question 7, vous devez expliquer dans votre réponse à la question 6 pourquoi votre affaire devrait être examinée par une formation de trois membres.
 - o Ceci est expliqué dans les notes relatives à la question 6 et à la question 7.
- Cet avertissement vous rappelle également que, si vous cochez « Oui »
 (YES) à la question 8 (rédaction d'un mémoire), vous devez soumettre ce mémoire avant la date limite indiquée dans le calendrier de dépôt, faute de quoi le BIA pourra rejeter votre appel.
 - Ceci est expliqué dans les notes relatives à la question 8.
- Vous n'avez pas besoin de cocher de cases ni d'écrire quoi que ce soit dans cette case d'avertissement.

Question 10: Print Name (Nom en lettres moulées)



- Écrivez votre nom complet et légal sur la ligne ci-dessous.
- Ne signez pas en écriture cursive ni dans un autre style.
- Écrivez votre nom en utilisant l'alphabet latin (A, B, C, etc.). N'utilisez pas de caractères provenant d'autres écritures comme l'arabe.
 - o Example: John Doe

Question 11: Sign Here (Signez ici)



- Signez votre nom sur la ligne ici, à droite du X.
- Signez en utilisant l'alphabet latin (A, B, C, etc.), plutôt que des caractères provenant d'autres écritures comme l'arabe. Inscrivez la date à laquelle vous signez. La date doit être écrite sous la forme MOIS/JOUR/ANNÉE.
 - o Par exemple, le 12 juin 2024 s'écrit 06/12/2024.

Question 12: Mailing Address (Adresse postale)

• Cette question vous demande d'indiquer l'adresse à laquelle vous recevez

Mailing Address of Respondent(s)/Applicant(s)	Mailing Address of Attorney or Representative for the Respondent(s)/Applicant(s)	
(Name)	(Name)	
(Street Address)	(Street Address)	
(Apartment or Room Number)	(Suite or Room Number)	
(City, State, Zip Code)	(City, State, Zip Code)	
(Telephone Number)	(Telephone Number)	
NOTE: You must notify the Board within five (5) working days if you move to a new address or change your telephone number. You must use the Change of Address Form/Board of Immigration Appeals (Form EOIR-33/BIA)		
	peal for you, he or she must file with this appeal, a Notice Before the Board of Immigration Appeals (Form EOIR	

actuellement votre courrier. Si vous êtes actuellement détenu, inscrivez l'adresse postale du lieu où vous êtes détenu.

- La première ligne demande votre nom.
 - Écrivez votre nom complet et légal sur la ligne ci-dessous.
 - Ne signez pas en écriture cursive ni dans un autre style.
 - Écrivez votre nom en utilisant l'alphabet latin (A, B, C, etc.).
 N'utilisez pas de caractères provenant d'autres écritures comme l'arabe.
- La deuxième ligne demande l'adresse de rue où vous recevez votre courrier. Pour beaucoup de personnes, il s'agit de la même adresse que celle où elles résident.
 - Example: 123 Montreal Avenue
- La troisième ligne demande si vous avez un numéro d'appartement ou de chambre.
 - Si vous n'avez pas de numéro d'appartement ou de chambre, laissez cette case vide.
 - Exemple: "Appartement 100" ou simplement "100".
- La quatrième ligne demande votre ville, votre État et votre code postal.
 - Exemple: Minneapolis, Minnesota 55455
- o La dernière ligne demande votre numéro de téléphone.
 - Votre numéro de téléphone doit être écrit de la manière suivante :

XXX- XXX-XXXX.

Exemple: 123-456-7890

- Vous n'avez besoin de remplir que le formulaire d'adresse de gauche. Le côté droit demande l'adresse d'un avocat. Si vous n'avez pas d'avocat, laissez cette partie vide.
- Si votre adresse ou votre numéro de téléphone change, <u>vous devez en informer</u>
 <u>le BIA dans un délai de cinq jours ouvrables</u> (les jours ouvrables étant du lundi au vendredi).
 - Pour informer le BIA, remplissez un formulaire de changement d'adresse (formulaire EOIR-33/BIA), disponible ici : https://www.justice.gov/eoir/media/1341901/dl?inline

 La deuxième « NOTE » en bas de page est destinée aux avocats. Vous n'avez rien à faire à ce sujet.

Question 13: Proof of Service (Preuve de signification)

		7 1 17 1 011 27 1 01
I		mailed or delivered a copy of this Notice of Appea
	(Name)	
on		to
	(Date)	(Opposing Party)
at		
_		(Number and Street, City, State, Zip Code) iled this document, and the opposing party is participating in ECAS
SIG	N _ V	
	N _ V	(Number and Street, City, State, Zip Code) iled this document, and the opposing party is participating in ECAS Signature
SIG! HER	X_	iled this document, and the opposing party is participating in ECAS
SIG! HER NOTE: If yo	X X u are the Respondent or Applic	iled this document, and the opposing party is participating in ECAS Signature

- Vous <u>devez</u> envoyer une copie de ce formulaire à l'avocat de la partie adverse en plus d'en envoyer une copie au BIA.
- Lorsque vous remplissez cette section « Preuve de signification » (Proof of Service), vous certifiez avoir envoyé une copie à l'avocat de la partie adverse (opposing counsel).
- L'avocat de la partie adverse (opposing counsel) est le Conseiller juridique adjoint principal (Assistant Chief Counsel) du DHS-ICE.
 - L'adresse du DHS (Department of Homeland Security) est indiquée sur la première page de la décision du juge d'immigration (immigration judge's decision), dans le coin supérieur gauche, ainsi que celle des avocats du DHS/ICE (attorneys) assignés à votre affaire.
 - Vous pouvez également rechercher votre bureau local du DHS (Department of Homeland Security) en utilisant ce site web : https://www.ice.gov/contact/field-offices. Descendez jusqu'à la ligne indiquant « Filter By » (filtrer par). Choisissez d'abord votre État. Ensuite, à l'endroit où il est écrit « Office Type » (type de bureau), sélectionnez « Office of the Principal Legal Advisor » (bureau du conseiller juridique principal). Cette recherche fera apparaître le

bureau du DHS (Department of Homeland Security) dans votre État.

- Inscrivez votre nom et la date à laquelle vous remettez ou envoyez par courrier une copie à l'avocat de la partie adverse (opposing counsel).
 - Le jour doit être indiqué sous la forme MOIS/JOUR/ANNÉE (MONTH/DATE/YEAR).
- Si vous envoyez ce document <u>par courrier</u>, remplissez cette question le jour où vous l'expédiez. La date doit correspondre au jour de l'envoi.

Form Checklist; Have You? (Liste de vérification du formulaire : Avez-vous...?)

HAV	E YOU?
Read all of the General Instructions. Provided all of the requested information. Completed this form in English. Provided a certified English translation for all non-English attachments. Signed the form.	 Served a copy of this form and all attachments on the opposing party, if applicable. Completed and signed the Proof of Service Attached the required fee payment receipt, fee, or Fee Waiver Request. If represented by attorney or representative, attach a completed and signed EOIR-27 for each respondent or applicant.
Page	e 3 of 3 Form EOIR-26 Rev. Nov. 2022 Exp. Jan. 2026

- Vous devez lire les instructions générales (General Instructions) figurant sur le formulaire EOIR-26:
 - https://www.justice.gov/eoir/page/file/1327636/dl?inline
- Vous devez vous assurer de remplir l'intégralité du formulaire et d'inclure toute documentation supplémentaire.
- Vous devez remplir ce formulaire en anglais.
- Au moment de déposer le formulaire EOIR-26 (Form EOIR-26), vous devriez avoir coché toutes ces cases.

L'envoi par courrier de l'avis d'appel (Notice of Appeal) au BIA

- 1) Faites une copie de votre avis d'appel complété (Notice of Appeal) pour vos dossiers.
- 2) Faites une autre copie de votre avis d'appel complété (Notice of Appeal) à envoyer au gouvernement.
 - a. Si votre procédure d'expulsion (removal proceedings) a eu lieu au tribunal d'immigration de Fort Snelling (Immigration Court), vous pouvez signifier (serve) l'OPLA (Office of the Principal Legal Advisor) en leur envoyant un courrier à cette adresse :

DHS/ICE Office of Chief Counsel 1 Federal Drive, #1800 Fort Snelling, MN 55111

- Assurez-vous que cette adresse correspond aux informations indiquées dans la case « Preuve de signification » (Proof of Service) de votre formulaire d'appel. Vérifiez également que l'adresse est toujours correcte sur : https://www.ice.gov/contact/field-offices
- 3) Préparez le paiement ou la demande de dispense (waiver) pour les frais de dépôt de \$1,010 (filing fee).
- 4) Envoyez par courrier votre avis d'appel (Notice of Appeal) et les frais ou la demande de dispense de frais (fee waiver) au BIA (Board of Immigration Appeals) à l'adresse suivante :

Board of Immigration Appeals Clerks Office 5107 Leesburg Pike, Suite 2000 Falls Church, VA 22041

a. Vérifiez que cette adresse est toujours correcte sur : https://www.justice.gov/eoir/contact-eoir#BIAClerks

Rappelez-vous : votre formulaire EOIR-26 dûment rempli et signé, ainsi que les frais de dépôt (filing fee) ou la demande de dispense de frais (fee waiver), doivent être **recus par le BIA (Board of Immigration Appeals) dans un délai de 30 jours à compter de la décision du juge d'immigration (Immigration Judge's decision).**

REQUESTING A FEE WAIVER WITH FORM EOIR-26A (DEMANDE D'EXONÉRATION DES FRAIS AVEC LE FORMULAIRE EOIR-26A)

Après avoir rempli le formulaire EOIR-26, complétez le formulaire EOIR-26(A) de demande de dispense de frais (fee waiver request form) si vous n'êtes pas en mesure de payer les frais de dépôt de \$1,010 (filing fee). Le formulaire est disponible ici : https://www.justice.gov/eoir/page/file/1237856/dl. En général, une personne peut obtenir une dispense de frais si le revenu de son ménage est inférieur ou égal à 150% des seuils fédéraux de pauvreté (Federal Poverty Guidelines) au moment du dépôt. Pour plus d'informations, consultez ce site : https://aspe.hhs.gov/topics/poverty-economic-mobility/poverty-guidelines

Attention: si votre demande de dispense de frais (fee waiver) est refusée parce que vous ne remplissez pas les conditions financières, vous recevrez un avis de rejet et devrez redéposer avec les frais de \$1,010 (filing fee) ou une demande de dispense corrigée dans un délai de 15 jours, faute de quoi votre appel ne sera pas examiné. Pour plus d'informations, voir ici: https://www.justice.gov/eoir/reference-materials/bia/chapter-3/4. Si vos revenus sont proches du seuil pour bénéficier de cette dispense, il peut être préférable de payer les \$1,010 plutôt que de risquer un refus.

NAME AND ALIEN ("A") NUMBER (NOM ET NUMÉRO D'ÉTRANGER (« A »))

U.S. Department of Justice Executive Office for Immigration Review	OMB# 1125-0003 Fee Waiver Request
NAME AND ALIEN ("A") NUMBER	Answer all items in English. (Type or Print)
If more than one respondent is included in your application, mot	tion, or appeal, only the lead respondent need file this form.
Name (Last, First, Middle)	Alien ("A") Number

- Écrivez votre nom de famille, puis votre prénom, et enfin votre deuxième prénom dans la première case.
 - Exemple : Si votre nom est John Michael Doe, vous devez l'écrire ainsi
 : Doe, John, Michael.
 - Écrivez votre nom en utilisant l'alphabet latin (A, B, C, etc.). N'utilisez pas de caractères provenant d'autres écritures comme l'arabe.
- Du côté droit, inscrivez votre numéro A (A number). Votre numéro A se trouve sur vos documents judiciaires (court documents) et est indiqué par la lettre « A » suivie de 7 à 9 chiffres. Vous avez déjà utilisé votre numéro A ci-dessus lorsque

AFFIDAVIT IN SUPPORT OF FEE WAIVER REQUEST (DÉCLARATION SOUS SERMENT À L'APPUI D'UNE DEMANDE D'EXONÉRATION DES FRAIS)

formation is true ar	nd correct to the best of myknowledge.	and not frivolous, and I declare that the following
	(Print name of respondent filing the form)	
	(Signature of respondent filling the form)	(Date signed)

- Ceci est un affidavit (affidavit), c'est-à-dire une déclaration signée reconnaissant que les informations que vous avez fournies sont exactes.
- En signant cet affidavit (affidavit), vous confirmez que les informations que vous avez fournies sont exactes, que vous êtes la personne indiquée sur le formulaire (form) et que vous n'êtes pas en mesure de payer les frais de dépôt (filing fee).
 Vous déclarez également que les informations sont correctes et véridiques selon ce que vous savez.
- Vous devez inscrire votre nom en lettres d'imprimerie dans la première case.
 - Écrivez votre nom complet et légal sur la ligne ici.
 - Exemple : Si votre nom est John Michael Doe, vous pouvez
 l'écrire comme suit : John Michael Doe.
 - Ne mettez pas votre nom de famille en premier, comme vous l'avez fait pour la question précédente.
 - Ne signez pas en écriture cursive ni dans un autre style.
 - o Écrivez votre nom en utilisant l'alphabet latin (A, B, C, etc.). N'utilisez

pas de caractères provenant d'autres écritures comme l'arabe.

- Signez votre nom dans la case située sous la première case.
 - Écrivez votre nom en utilisant l'alphabet latin (A, B, C, etc.). N'utilisez pas de caractères provenant d'autres écritures comme l'arabe.
- Inscrivez la date à laquelle vous signez dans la case située à droite des deux cases.
 - La date doit être écrite sous la forme MOIS/JOUR/ANNÉE.
 - Par exemple, le 12 juin 2024 s'écrit 06/12/2024.

Question 1: ESTIMATE (ESTIMATION)

1. Estimate your average monthly amount of money received from each of the following sources. Adjust any amount that was received weekly, biweekly, quarterly, semiannually, or annually to show the average monthly rate. Use gross amounts, that is, amounts before any deductions for taxes and other state/federal payroll withholdings.

Income Sources	Monthly Average
Employment, including self-employment	\$ 0.00
Income from real property (such as rental income)	s 0.00
Interest from checking and/or saving account(s)	\$ 0.00
All other income, including but not limited to these and other sources: alimony, child support, interest, dividends, social security, annuities, unemployment, public assistance, etc.	\$ 0.00
1.A.: TOTAL AVERAGE MONTHLY INCOME	\$ 0.00

Form EOIR-26A Rev. Aug. 2022

- Cette question concerne vos revenus (income). Vous devez remplir chaque case.
- Vous devez indiquer votre revenu mensuel moyen et vos dépenses mensuelles moyennes pour chaque élément.
 - Cela signifie que si vous êtes payé plus d'une fois par mois ou sur une base annuelle, vous devrez faire un calcul pour déterminer combien vous gagnez chaque mois.
 - Si vous gagnez \$12,000 par an, vous devez diviser \$12,000 par 12, car l'année compte 12 mois, puis inscrire 1,000 comme votre revenu mensuel (monthly income). Cela indiquera combien vous gagnez par mois.
 - Si vous gagnez \$500 par semaine, vous devez multiplier \$500 par 4, car

un mois compte généralement 4 semaines, puis inscrire \$2,000 comme votre revenu mensuel (monthly income).

- Utilisez les montants bruts. Les montants bruts correspondent à ce que vous gagnez avant que les impôts ou les retenues sur salaire fédérales/de l'État ne soient déduits.
- La première ligne (« Employment ») concerne votre revenu d'emploi.
 - o Il s'agit de l'argent que vous gagnez grâce à un emploi (job).
 - Vous devez inclure l'argent que vous gagnez en tant que travailleur indépendant (self-employment). Le travail indépendant signifie que vous travaillez pour vous- même et non pour un autre employeur (employer).
- La deuxième ligne (« Income from real property ») concerne le montant d'argent que vous gagnez grâce à des biens immobiliers (property) que vous possédez.
 - Par exemple, si vous êtes propriétaire, cela compte comme un revenu provenant de biens immobiliers (income from real property), car vos locataires vous paient pour vivre dans votre propriété.
- La troisième ligne (« Interest from checking/or savings ») concerne le montant que vous gagnez sur vos comptes bancaires.
 - Si vous avez un compte bancaire, vous devez vérifier si ce compte génère des intérêts.
- La quatrième ligne (« All other income ») concerne toutes les autres sources de revenus (income) que vous pourriez avoir.
 - Si vous gagnez de l'argent qui ne provient pas de votre emploi, de vos biens immobiliers ou des intérêts sur vos comptes bancaires, vous devez l'inclure ici.
 - Cela inclut les pensions alimentaires, l'argent provenant du gouvernement par le biais de la sécurité sociale si vous êtes retraité, les allocations de chômage si vous n'avez pas d'emploi, etc.
- Additionnez les lignes 1 à 4 et inscrivez le montant total de ces lignes dans le coin inférieur droit.

Question 2: ESTIMATE (ESTIMATION)

2. Estimate your average monthly expenses. Adjust any payments that are made weekly, biweekly, quarterly, semiannually, or annually to show the monthly rate.

Expense Sources	Monthly Average	
Rent or home-mortgage payment(s) (include lot rented for mobile home)	s <u>0.00</u>	
Utilities (electricity, heating fuel, water, sewer, telephone, internet, etc.)	s <u>0.00</u>	
Installment payments or outstanding debits (credit card(s), store credit card(s), vehicle payment, personal loan(s), etc., but not including rent or home-mortgage payments)	\$ 0.00	
Living expenses (food, clothing, transportation, child care, tuition, etc.)	s 0.00	
All other expenses, including but not limited to these and other sources: alimony, child support, insurance, medical, health, any state or federal taxes, attorney fees, etc.	\$ 0.00	
2.B: TOTAL AVERAGE MONTHLY EXPENSES	s 0.00	

- Cette question concerne vos dépenses mensuelles.
- Comme la question sur vos revenus (income), cette question demande votre moyenne mensuelle.
- La première ligne (« Rent or home-mortgage ») concerne le montant que vous payez chaque mois pour votre loyer ou votre prêt hypothécaire.
 - o Si vous louez un terrain pour une maison mobile, vous devez l'inclure ici.
- La deuxième ligne (« Utilities ») concerne le montant que vous payez chaque mois pour l'électricité, l'eau, le chauffage, les égouts, le téléphone, l'internet, etc.
- La troisième ligne (« Installment payments ») concerne le montant que vous payez chaque mois pour vos dettes.
 - o N'incluez pas les paiements de loyer ou d'hypothèque ici.
 - Cela peut inclure des paiements comme un prêt automobile (car loan) ou des dettes de carte de crédit.
- La quatrième ligne (« Living expenses ») concerne le montant que vous payez pour les dépenses quotidiennes.
 - Cela inclut la nourriture, les vêtements, le transport (transports en commun, taxis, essence), la garde d'enfants ou les frais de scolarité,

etc.

- La cinquième ligne (« All other expenses ») concerne le montant que vous payez pour tout ce qui n'est pas mentionné dans les lignes précédentes.
 - Cela inclut les impôts, les honoraires d'avocat, les frais médicaux, les assurances, etc.
- Additionnez les lignes 1 à 5 et inscrivez le montant total dans le coin inférieur droit.

CALCULATE ABLITY TO PAY (CALCULER LA CAPACITÉ DE PAIEMENT)

TOTAL AVERAGE MONTHLY INCOME (1.A):	\$ 0.00
TOTAL AVERAGE MONTHLY EXPENSES (2.B):	-\$ 0.00
TOTAL:	\$ 0.00

- Cette question calcule votre revenu net mensuel.
- Dans la première ligne, inscrivez le montant total de la question 1.
- Dans la deuxième ligne, inscrivez le montant total de la question 2.
- Dans la troisième ligne, soustrayez le total des dépenses (question 2) du total des revenus (question 1) et inscrivez ce chiffre dans le coin inférieur droit. Il s'agit de votre revenu net mensuel.

PROVIDE ANY OTHER INFORMATION (FOURNISSEZ TOUTE AUTRE INFORMATION)

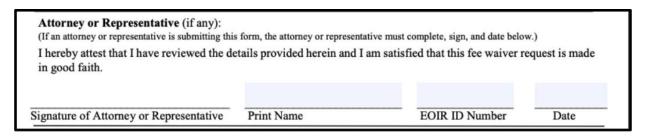
ur name and "A" r	P	 	(-)	

- Cette question demande s'il existe d'autres informations pouvant expliquer pourquoi vous ne pouvez pas payer les frais de dépôt (filing fee).
- Si vous pensez qu'il existe d'autres éléments pouvant aider à expliquer pourquoi vous ne pouvez pas payer les frais de dépôt de \$1,010, veuillez les

ajouter ici.

- Par exemple : si vous avez récemment eu un accident de voiture, perdu votre maison dans un incendie, ou développé une nouvelle condition médicale, vous pouvez expliquer comment ces circonstances affectent votre capacité à payer les frais de dépôt.
- Vous pouvez joindre des pages supplémentaires, mais vous devez inscrire votre numéro A (A number) et votre nom sur chaque page d'informations supplémentaires.

ATTOURNEY OR REPRESENTATIVE (AVOCAT OU REPRÉSENTANT)



- Cette question demande à votre avocat ou représentant (attorney or representative) de signer le formulaire.
- Si vous n'avez pas d'avocat ou de représentant, laissez cette section vide.

Envoi par courrier de la demande d'exonération des frais au Bureau des appels en immigration (BIA)

- 1) Faites une copie de votre demande de dispense de frais (Fee Waiver Request) complétée pour vos dossiers.
- 2) Joignez la demande de dispense de frais à votre formulaire EOIR-26 Avis d'appel (Notice of Appeal) complété.
- 3) Suivez les instructions d'envoi par courrier aux pages 16-17.

QUE SE PASSE-T-IL APRÈS LE DÉPÔT DE MON AVIS D'APPEL ?

- Si vous avez répondu « oui » (Yes) à la question 8, vous recevrez un calendrier de dépôt de mémoires (briefing schedule). Il peut s'écouler quelques mois, voire beaucoup plus longtemps, avant que vous ne receviez ce calendrier de la part du BIA (Board of Immigration Appeals). Une fois que vous recevrez cet avis, il expliquera les prochaines étapes et les délais pour soumettre des arguments supplémentaires (additional arguments) en soutien à votre appel (appeal).
- Vous devriez essayer de trouver un avocat (attorney) le plus rapidement possible si vous souhaitez qu'un avocat vous aide à formuler des arguments juridiques (legal arguments) et à déposer le mémoire juridique (legal brief).
 - Trouver un avocat rapidement permettra de vous assurer que votre avocat ait suffisamment de temps pour examiner le dossier (record) et rédiger le mémoire (brief) avant la date limite fixée par le BIA.
- Les mémoires (briefs) seront déposés par vous et le gouvernement. Vous devez respecter le calendrier de dépôt (briefing schedule), même si vous n'engagez pas d'avocat. Si vous ne soumettez pas d'arguments supplémentaires pour votre appel avant la date limite, le BIA rejettera votre appel.
- Une fois que vous et le gouvernement aurez soumis vos mémoires (briefs), le BIA examinera votre affaire. Il peut s'écouler plusieurs mois, voire plusieurs années, avant que le BIA ne rende une décision.

ANNEXE DES RESSOURCES SUPPLÉMENTAIRES

Formulaire EOIR-26 Avis d'appel (Notice of Appeal) :

https://www.justice.gov/eoir/file/eoir26/dl

Instructions du formulaire EOIR-26 : https://www.justice.gov/eoir/page/file/1327636/dl?inline

Formulaire EOIR-26A Demande de dispense de frais (Fee Waiver Request) :

https://www.justice.gov/eoir/page/file/1237856/dl

Exemple annoté d'avis d'appel (Annotated Sample Notice of Appeal) :

https://immigrationjustice.us/get-trained/asylum/after-the-decision/annotated-sample-notice-of-appeal-bia/

Exemple de supplément à l'avis d'appel (Sample Supplement to Notice of Appeal) :

https://immigrationjustice.us/get-trained/asylum/after-the-decision/sample-supplement-eoir-26/

Exemples de mémoires BIA (Sample BIA Briefs) :

https://immigrationjustice.us/get- trained/index-of-sample-materials/

Demande de dossier de procédure (Requesting Record of Proceedings) :

https://www.justice.gov/eoir/ROPrequest

Guide du mémoire juridique (Legal Brief Guide) :

https://abaprobar.org/wp- content/uploads/2021/08/ABA BIA-

Appeals-Guide-English.pdf

Changement d'adresse (Change of Address) :

https://www.justice.gov/eoir/media/1341901/dl?inline

Trouver votre bureau ICE local (Find your Local ICE Office):

https://www.ice.gov/contact/field- offices

Adresse actuelle du BIA (BIA Current Address) : https://www.justice.gov/eoir/contact-acirt/BIA Clarks

eoir#BIAClerks

Guide de l'appel BIA (BIA Appeal Guide) : https://firrp.org/media/BIA-Appeal-Guide-

2013 new- BIA-address-2013.pdf

Annuaire national des services juridiques en immigration (National Immigration Legal

Services Directory): https://www.immigrationadvocates.org/legaldirectory/